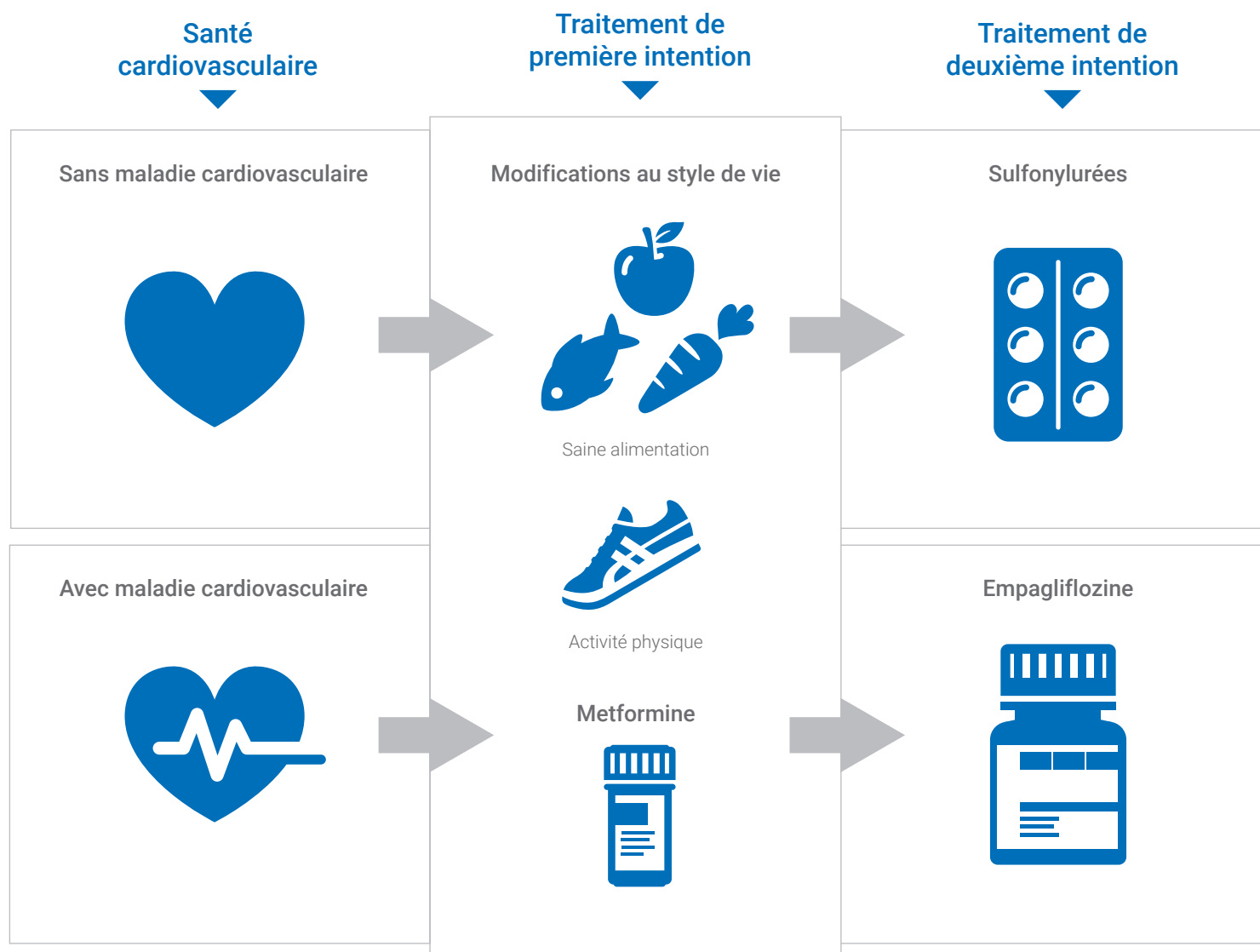


Traitement de deuxième intention du diabète de type 2

ACMTS

cadth.ca/fr/nouv-med-dt2

Le traitement du diabète de type 2 commence habituellement par des modifications au style de vie et, le cas échéant, l'utilisation de médicaments par voie orale ou injectables. La metformine est généralement utilisée comme traitement de première intention. Lorsque la metformine n'est plus suffisamment efficace, plusieurs autres options médicamenteuses peuvent être ajoutées pour le traitement de deuxième intention – mais le choix de la meilleure option pour le patient n'est pas toujours clair. L'ACMTS a effectué une revue systématique de la documentation afin de déterminer l'efficacité clinique et la rentabilité de chaque classe de médicaments. En utilisant ces résultats, ainsi que les résultats d'une révision d'un médicament unique et les suggestions des intervenants, un comité d'experts a élaboré une mise à jour des recommandations visant à guider les décisions de politiques.



Ces recommandations sont fondées sur un examen thérapeutique de l'ACMTS paru en 2017 et une évaluation commune des médicaments parue en 2016. Ce document est présenté à titre informatif seulement. Il ne remplace pas les conseils d'un médecin ou d'un autre professionnel de la santé qualifié.

À propos de l'ACMTS

L'ACMTS est un organisme indépendant sans but lucratif dont le mandat est de fournir aux décideurs du système de santé canadien des preuves objectives leur permettant de prendre des décisions éclairées concernant l'usage optimal des médicaments, des dispositifs médicaux et des procédures cliniques au sein de notre système de santé.

L'ACMTS reçoit du financement des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, à l'exception du Québec.

octobre 2017

ACMTS Preuves à l'appui.

acmts.ca